

La MDPH du Gers

Donnez votre avis sur votre MDPH

Publié le 21 octobre 2021

MDPH du Gers : Votre avis nous intéresse !

Chaque année, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) lance une enquête nationale de satisfaction des usagers des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).



Si vous avez fait des démarches auprès de la MDPH du Gers ou si vous avez été en contact avec ses services pour vous ou pour le compte d'un proche, ce questionnaire vous permet de donner votre avis sur votre MDPH.

Le questionnaire est facile à lire et à comprendre afin de permettre à chacun d'y répondre.

Vous ne donnez pas votre nom : personne ne saura vous identifier au travers de vos réponses. Vos réponses seront envoyées à votre MDPH et à la CNSA.

Votre participation est importante pour nous aider à améliorer le fonctionnement de **notre** MDPH.

Alors que vous soyez satisfaits ou mécontents, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Merci de votre participation !



Pour participer à cette enquête rendez-vous sur le site : <https://mamdp-h-monavis.fr/>



Flyer - Enquête Ma MDPH Mon avis PDF - 1,4 Mo
(/fileadmin/Site_MDPH32/Home/Actus/Enquete_Ma_MDPH_Mon_avis.pdf)

Télécharger

Un site **gers.fr**
LE DÉPARTEMENT



Maison Départementale des Personnes Handicapées du Gers

17 rue Lafayette
32000 AUCH
05 62 61 76 76